

*Proposition présentée par le Bureau du Grand Conseil :
M^{mes} et MM. Eric Leyvraz, Guy Mettan, Patricia Läser,
Catherine Baud, Marcel Borloz, Françoise Schenk-
Gottret et Eric Stauffer*

Date de dépôt : 22 septembre 2009

Proposition de résolution pour la dissolution de la Commission ad hoc sur le personnel de l'Etat

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'article 196 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève (B 1 01) ;
- l'adoption par le Grand Conseil de la loi 9904 sur le personnel de l'Etat le 23 mars 2007 ;
- la décision du Grand Conseil du 22 mars 2007 d'ajourner sine die les PL 9275-A, PL 7526-D, PL 9096-A, P 1535-A et RD 583-A ;
- le fait que la Commission ad hoc sur le personnel de l'Etat ne s'est plus réunie depuis le 26 janvier 2007 et n'a pas prévu de se réunir à nouveau ;
- la compétence traditionnelle de la Commission des finances pour traiter les questions relatives au personnel de l'Etat ;

invite le Grand Conseil

à déclarer dissoute de plein droit la Commission ad hoc sur le personnel de l'Etat.